

## **MÉMOIRE SUR LE PROJET**

### **RÈGLEMENT INTERDISANT L'AMIANTE ET LES PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET LES MODIFICATIONS CONNEXES PROPOSÉES AU RÈGLEMENT SUR L'EXPORTATION DES SUBSTANCES FIGURANT À LA LISTE DES SUBSTANCES D'EXPORTATION CONTRÔLÉE**

Présenté par la

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DE LA RÉGION DE THETFORD (SDE)**

À la

**DIVISION DE LA GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES  
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA**

Thetford Mines  
22 mars 2018

# TABLE DES MATIÈRES

RÉGION DE THETFORD EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

RÉGION DE THETFORD (MRC DES APPALACHES) / LE MILIEU PHYSIQUE

PRÉSENTATION DE LA SDE RÉGION DE THETFORD

- Mission et responsabilités
- Mandats de l'organisation
- Les membres du conseil d'administration

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE THETFORD

LES ENJEUX LOCAUX DU BANNISSEMENT DE L'AMIANTE

VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS

CONCLUSION

## **ANNEXE 1**

PATRIMOINE MINIER – RÉGION DE THETFORD

## RÉGION DE THETFORD EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

D'une superficie en terre ferme de 15 071<sup>1</sup> km<sup>2</sup>, la région de la Chaudière-Appalaches est bornée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent et la région de la Capitale-Nationale, au sud-ouest par les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie et au sud-est par la frontière internationale avec les États-Unis d'Amérique.

La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 426 791 personnes (2015), réparties en 136 municipalités regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis.

**Figure 1 : Carte de la Chaudière-Appalaches**



Comme son nom l'indique, la région est traversée par la rivière Chaudière, qui parcourt l'ensemble de la Beauce, et par les sommets des Appalaches.

Le plateau appalachien et les monts Notre-Dame composent l'essentiel de la province naturelle des Appalaches. La géologie des monts Notre-Dame se distingue par ses formations métamorphiques et volcaniques appartenant à la Ligne Baie Verte-Brompton. Le sous-sol de la région abonde donc en roches sédimentaires (grès, mudstones, ardoises et concassées) mais aussi en gisements de métaux et de minéraux associés aux formations métamorphiques et volcaniques des monts Notre-Dame. Le complexe ophiolitique de Thetford Mines, une formation rocheuse d'origine océanique riche en serpentine, a conféré à la région un statut international dans l'extraction et l'exportation du chrysotile.

Les assises géologiques de la Chaudière-Appalaches sont traversées par une structure géologique majeure nommée Ligne Baie Verte-Brompton. Cette structure est très riche en dépôts métalliques et non métalliques. La région a aussi compté, par le passé, 11 mines de chromite et 30 mines de chrysotile.

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec*, Édition 2009, page 133.



À l'instar du reste de la province, la Chaudière-Appalaches voit sa croissance démographique s'accroître grâce à une augmentation du nombre de naissances. Cependant, on observe des disparités importantes entre les communautés situées près des grands axes routiers (autoroutes 20 et 73) et celles de la périphérie. Ainsi, cinq MRC de la région ont vu leur population décroître, les perspectives démographiques font état de nouvelles baisses dans les MRC de L'Islet, de Montmagny, des Etchemins et des Appalaches.

À l'instar de la décroissance démographique, l'exode des jeunes et le vieillissement des populations atteignent plus gravement la région de Thetford. Certaines de ces municipalités atteignent un tel état de dévitalisation qu'elles s'avèrent, à la longue, incapables de maintenir leurs services de proximité (écoles, garderies, centres locaux de services communautaires (CLSC) et foyers pour personnes âgées, banques ou caisses populaires, stations-service, épicerie ou dépanneurs, etc.

Sa population vieillissante entraîne également une chute du taux d'activité, une augmentation du fardeau démographique des générations montantes et une augmentation de la part des transferts gouvernementaux tels que la rente de retraite et la prestation aux aînés, dans les revenus personnels. Arborant les revenus par habitant les plus faibles de la région, elles renferment, par conséquent, un plus grand nombre de familles à faible revenu<sup>2</sup>.

Pour sa part, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans continue de diminuer, réduction attribuable aux migrations interrégionales, la ville de Québec étant la destination la plus populaire. Ainsi, cet exode des jeunes risque d'entraîner une raréfaction de la main-d'œuvre et de la relève entrepreneuriale et, pour plusieurs communautés, un ralentissement important de leur dynamisme économique.

## **PRÉSENTATION DE LA SDE RÉGION DE THETFORD**

### **MISSION ET RESPONSABILITÉS**

La mission de la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE) est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action en vue de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur son territoire.

### **MANDATS DE L'ORGANISATION**

#### Les mandats

- Œuvrer à la diversification de la structure industrielle et au développement de la PME manufacturière.
- Conseiller, guider et supporter les promoteurs et les entrepreneurs dans leurs démarches de démarrage et de consolidation de leurs entreprises.
- Concerner les partenaires du milieu et harmoniser les interventions de la SDE région de Thetford avec celles des ministères et organismes intéressés au développement socio-économique.
- Favoriser l'émergence d'entrepreneurs.

---

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec. *La Chaudière-Appalaches et ses MRC et territoires équivalents*, [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region\\_12/region\\_12\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_12/region_12_00.htm)

- Stimuler l'expansion d'entreprises existantes et le développement de créneaux d'avenir.
- Supporter, guider et conseiller l'entrepreneur dans ses démarches auprès des divers paliers gouvernementaux.
- Encourager la préparation et la diffusion de programmes éducatifs, d'animation et d'information.
- Procéder à la cueillette d'information et à la création de documents synthèses sur la région.
- Réaliser des activités de promotion économique.
- Collaborer à la mise en valeur des ressources patrimoniales.
- Réaliser les actes administratifs requis pour assurer une saine gestion de la corporation.

## **LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration est un regroupement d'experts, de gestionnaire et de représentants du milieu qui doivent assumer un rôle, des responsabilités et se donner un mode de fonctionnement propre.

Les membres du conseil sont tous égaux et ne sont pas là pour représenter les intérêts de leur table. Ils véhiculent les préoccupations de leur milieu d'origine et apportent des contributions diverses et complémentaires. Ils sont donc invités à prendre en main collectivement les intérêts de l'ensemble de l'organisation.

*Les membres d'un conseil d'administration sont issus de différents milieux pour ainsi obtenir des contributions complémentaires. Tous sont orientés vers la réalisation de la mission de l'organisation et ne viennent pas représenter des intérêts particuliers.*

La responsabilité première des membres du conseil concerne l'organisation dans son ensemble, et non pas les intérêts particuliers d'un groupe.

## **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE THETFORD**

Située au pied des Appalaches, Thetford Mines a vu le jour vers 1876, grâce à la découverte d'un minerai présent dans les constituantes de la vie moderne : l'amiante. L'exploitation de cette richesse a énormément influencé le développement économique, politique, social et visuel de la ville.

Pendant plus de 100 ans, Thetford Mines a prospéré de manière exceptionnelle. Le nombre de travailleurs était important : au milieu des années 70, on pouvait en compter plus de 4 500 mineurs dans les mines d'amiante. Les conditions salariales se comparaient avantageusement aux meilleurs salaires versés à travers le Québec et même le Canada.

Elle a longtemps été considérée comme l'une des régions les plus prospères de la province et même du Canada. L'exploitation d'une ressource exclusive et abondante, l'amiante chrysotile, a permis un développement économique dont la progression constante a placé le territoire de la MRC parmi les plus performants. Cependant, une économie basée sur une industrie dépendante des marchés mondiaux et des décisions politiques peut devenir extrêmement fragile.

Mais une catastrophe survient au début des années 80 : le minerai tant convoité n'est plus à la mode. Les attaques contre les effets de l'amiante désorganisent complètement les mines et diminuent de façon draconienne leurs opérations. C'est certes l'effondrement d'une économie, mais bien plus. La fin d'une culture qui plaçait l'exploitation de l'amiante au centre du développement d'une ville, d'une région. Pour bien comprendre son importance, mentionnons que 90 % de l'économie de la région de Thetford étaient reliées à l'exploitation de l'amiante chrysotile. Aujourd'hui, plus personne ne gagne sa vie en travaillant dans les mines.

Ainsi, en moins de deux décennies, la région fut confrontée à un contexte sévère de dévitalisation économique et social sans précédent.

Abandonné à elle-même et conscient que l'amiante n'est plus une voie d'avenir pour son développement économique, le milieu consent des efforts soutenus depuis plus d'une dizaine d'années afin d'opérer une véritable relance économique et sociale de la région. La stratégie de relance repose sur la diversification ainsi que sur la consolidation de l'économie<sup>3</sup>.

Devant l'urgence, les gens ont retroussé leurs manches et se sont donné comme but de repositionner l'économie de la région de Thetford et de lui redonner un souffle nouveau. C'est la création des comités régionaux de diversification de l'économie. Il leur fallait absolument encourager et chercher des pistes pour trouver de nouveaux débouchés à l'économie.

En 1996, la région se dote d'un comité de diversification économique dont la mission est d'assumer un leadership provisoire. Dans sa composition, le comité représente les divers secteurs qui touchent de près à l'économie dans son sens large. Les membres du comité proviennent de divers secteurs du milieu de l'éducation et de représentants des organismes gouvernementaux à caractère économique. Le comité compte une douzaine de membres à son actif. Les travaux du comité ont notamment permis à la population de la région ainsi qu'aux intervenants politiques, économiques et sociaux de prendre la mesure réelle des énormes difficultés socio-économiques qui toucheront encore davantage la région, si elle ne parvient pas à diversifier et consolider son économie.

En 1998, une réflexion stratégique permet de cibler les priorités qui devront orienter les actions de développement économique pour la région<sup>3</sup> :

- Le magnésium : métal primaire, transformation, oxyde et chlorure de mg, sulfate;
- L'oléochimie industrielle : recherche et transformation de matières grasses végétales et animales en acides gras, obtention d'un centre collégial de transfert technologique et création d'une technopole;
- La plasturgie et les matériaux composites : déjà un secteur important, la présence d'un centre collégial de transfert technologique permet de pousser la recherche et développement de nouveaux matériaux et produits, tels le bois plastique et les tissus pré-imprégnés;
- Les ressources minérales : transformation et utilisation sécuritaire des résidus miniers;
- Le tourisme : la région de Thetford possède de nombreux attraits et événements sur lesquels elle peut bâtir davantage;
- L'agroalimentaire : encourager le développement de ce secteur qui crée déjà plus de 1000 emplois;
- Le secteur manufacturier : à diversifier et à consolider.

---

<sup>3</sup> Représentation auprès des gouvernements du Québec concernant la relance des activités économiques dans la MRC de L'Amiante 2005

Bien qu'à l'heure actuelle, le portrait du secteur manufacturier et de la structure de l'emploi démontre que ces efforts sont probants, il reste de nombreux enjeux auxquels la région doit faire face. Une véritable relance des activités économiques de la région de Thetford passe donc inévitablement par la consolidation de la base industrielle actuelle et par l'accélération de la diversification. Il s'agit de bâtir sur les forces et miser sur le potentiel de développement et des avantages concurrentiels pour assurer la relance et la croissance de l'économie au sens large.

## **LES ENJEUX LOCAUX DU BANNISSEMENT DE L'AMIANTE**

La propriété minière s'étend dans la région, sur une superficie de plus de 50 km<sup>2</sup>, dont les limites se superposent à plusieurs propriétés privées. L'exploitation a nécessité la mise en place de nombreuses infrastructures minières et d'installations connexes dont : les installations de concassage et des usines de traitement du minerai; des chemins d'accès au site; des fosses à ciel ouvert; des haldes de stériles; des parcs à résidus miniers; un système de traitement des eaux usées industrielles; des bâtiments de service (administration, garage, entrepôt, etc.); des sous-stations électriques; des installations de chargement et déchargement ferroviaire; des convoyeurs et des chevellements de puits miniers souterrains.

Les avantages qu'on associe généralement au développement et aux projets d'exploitation minière sont généralement liés aux apports économiques. En effet, l'amélioration du taux d'emploi, l'augmentation des revenus familiaux, de bonnes conditions de travail, la hausse du pouvoir d'achat, l'accès à de meilleurs logements sont autant d'effets considérés comme positifs pour la population qui voit naître un nouveau projet d'envergure. Il va sans dire que toute communauté aspire à une réduction des taux de chômage et à une économie en santé. Les avantages des projets de développement peuvent donc, selon le contexte, entraîner une amélioration de la qualité de vie des populations. Ainsi, le développement atteint-il son objectif premier. Que dire alors lorsque tout s'effondre!

Les opérations minières et les nombreuses infrastructures qui le composent entraînent plusieurs modifications physiques au territoire et génèrent une altération notable du paysage visible à partir de plusieurs endroits sur le territoire.

Ces paysages ont, à certains niveaux, subi d'importantes modifications au fil des dernières décennies avec l'implantation de grands projets miniers, la construction d'infrastructures, d'aires d'empilages et de transport et la mise en place d'infrastructures de transport. Nous croyons qu'il faut traiter les altérations du paysage de toutes les exploitations minières comme des impacts cumulatifs. À cet effet, nous croyons qu'il serait pertinent pour la communauté de la MRC des Appalaches de se doter d'un plan de gestion des paysages de concert avec le gouvernement fédéral. Nous sommes d'avis qu'il serait minimalement nécessaire de prévoir des actions afin de redonner rapidement à cette structure des attributs de naturalité.

Également, la construction et l'exploitation d'une mine a des impacts non négligeables sur les régimes hydrologiques des bassins versants. Les enjeux et questionnements soulevés se divisent en deux volets soit : les eaux de surface et souterraines.

### Eaux de surface

Comme vous le savez, les effluents des mines se déversent dans les ruisseaux, alors que ceux des haldes à stériles se dirigent également vers les ruisseaux et les rivières.

### Qualité des sols

La construction et l'exploitation des mines ont des impacts irrémédiables sur la qualité des sols. Une perte d'usage des sols, correspondant aux aires de stockage, a lieu sur le site minier. Après le bannissement, nous nous inquiétons de l'avenir des activités de nature industrielle, résidentielle ou récréotouristique, sur ou à proximité de ces sites.

La région s'inquiète de la durée des mesures de restauration et de suivi conséquente à la fermeture définitive des mines. En ce qui a trait à la stabilité des haldes de stériles et du parc à résidus minier, il faudra faire un suivi suite à la fermeture des sites.

Nous sommes d'avis qu'un suivi de la stabilité des haldes de stériles et du parc de résidus serait requis, le gouvernement fédéral doit accompagner la région à ce titre. Il en est de même pour le suivi de la revégétalisation de certain site minier.

Plusieurs risques sont associés à l'arrêt définitif de l'exploitation minière, la gestion de ces derniers est une question primordiale pour les intervenants de la région de Thetford. C'est pour exprimer ces inquiétudes que l'on s'attarde à la restauration des sites après leur fermeture, aux suivis environnementaux, à l'évaluation des risques aux potentiels de reconversion et à la responsabilité globale du gouvernement suite au bannissement.

La restauration des sites après leur fermeture (bannissement) est un sujet qui importe beaucoup pour les intervenants. Cette planification n'est pas discutée avec le gouvernement .

### Puits à ciel ouvert

La création d'un lac de cette ampleur constitue une modification importante du milieu hydrique et du bassin versant. Par ailleurs, les abords des lacs sont dangereux pour la population et doivent être gérés. Par le fait même, les possibilités de réutilisation et réappropriation du site par les citoyens sont extrêmement limitées sans intervention et aide gouvernementale. Le développement touristique par exemple, pourrait être considéré comme une ressource économique qui serait bonifiée par des interventions spécifiques et organisées.

### Recréer un écosystème

Nous estimons intéressante la proposition de procéder à la restauration progressive des haldes et des cellules de résidus. De plus, pour que la végétation se développe bien et durablement, il est important de s'assurer que la structure des sols sous le substrat ajouté soit compatible avec la croissance des végétaux désirés. Il est également essentiel que les pentes soient représentatives d'un milieu naturel pour éviter l'érosion, que les sols ne soient pas trop compactés pour éviter le ruissellement de surface et permettre l'absorption de l'eau de pluie, sans pourtant être trop friables pour éviter les crevasses d'érosion ou subir du lessivage.

Une plantation d'espèces diversifiées, indigènes et représentatives du milieu naturel permet une bonne régénérescence de la végétation. Nous croyons que la revégétalisation proposée, devrait appliquer l'ensemble des mesures qui permettent de reproduire un écosystème semblable à celui présent dans l'environnement. Vous comprendrez l'ampleur du défi pour une communauté.

### Suivis environnementaux

Nous estimons que des suivis devraient être réalisés lors de la période post-bannissement. La planification de la restauration devrait se faire rapidement, puisque la restauration devrait commencer dès le projet de bannissement du minerai. La planification devrait également être réalisée à la suite de consultations publiques de la population pour déterminer quels aspects sont prioritaires pour les citoyens et quelle utilisation du site pourrait être faite après la restauration. Nous réitérons l'importance de consulter la population, le milieu, les élus, sur la planification de restauration et estime que le gouvernement devrait présenter rapidement une planification détaillée.

Un suivi environnemental devrait être également effectué régulièrement pour la qualité des eaux de surfaces, des eaux souterraines et de l'eau du lac artificiel créé dans la fosse. De plus, un suivi environnemental devrait être réalisé pour assurer la résilience du site et l'adaptation de la fosse à l'écosystème limitrophe en s'appuyant entre autres sur le retour de la faune, le rétablissement des interactions biologiques et le fonctionnement normal d'un écosystème.

### Les enjeux de développement local

Le gouvernement aurait clairement intérêt à procéder à un sérieux exercice de réflexion sur le modèle de développement qu'elle entend promouvoir dans les prochaines années dans la région de Thetford, suite au bannissement de l'amiante. Le gouvernement devrait amorcer un dialogue constructif avec sa population afin de planifier son développement et les budgets nécessaires. La MRC des Appalaches est d'ailleurs très ouverte à participer à toute initiative en ce sens.

Nous croyons qu'un tel exercice devrait résulter en une planification stratégique en développement durable incluant des éléments touchant notamment :

- Réaménagement et restauration des terrains;
- Réhabilitation des lieux (parc urbain);
- Reconversion industrielle (éco-parc industriel);
- Reconversion touristique (centre historique);
- Géothermie;
- Démantèlement des bâtiments;
- Disposition des équipements;
- Gestion des contaminants (désamiantage);
- Valorisation des résidus;
- Sécurité et intégrité à long terme;
- Stabilité physique et gestion des eaux (aires de résidus);
- Suivi environnemental.

## **VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS**

Dans la présente section, les termes "résidus miniers" désignent les résidus d'usinage dont nous présenterons les principales caractéristiques physiques et chimiques, les différents éléments ou produits qui peuvent en être extraits et quelques projets de valorisation qui sont en cours de réalisation.

## Caractéristiques des résidus miniers

Dans la région de Thetford Mines, l'accumulation des résidus miniers a formé, au fil des années, des montagnes désignées sous le nom de haldes de forme conique ou au sommet aplati et dont la hauteur peut atteindre 100 mètres. On estime que les résidus d'usinage couvrent une superficie d'environ 5 km<sup>2</sup> dans la région de Thetford Mines, totalisant plus de 400 millions de tonnes. Ces résidus présentent une texture granuleuse (une dimension de particules inférieure à 100 mm).

Les résidus miniers sont composés principalement de minéraux de serpentine qui sont des silicates hydratés de magnésium dont la composition chimique est  $Mg_3Si_2O_5(OH)_4$ . Ces minéraux de serpentine représentent de 85 % à 90 % en poids des résidus, le reste étant des oxydes de fer (7 à 10 %) et d'autres éléments (5 %) dont des métaux. Du point de vue de leur composition chimique, les résidus miniers contiennent donc du magnésium, de la silice, des oxydes de fer et des métaux comme le nickel, le chrome et le cobalt.

Il est à noter que, d'une halde à l'autre, les variations de composition chimique des résidus miniers sont peu importantes mais que des différences minéralogiques existent et qu'elles expliquent les comportements différents des divers résidus soumis aux mêmes traitements.

## Potentiel d'utilisation des résidus miniers

Pour mettre en évidence le potentiel d'utilisation des résidus miniers de la région de Thetford, nous allons faire état des différents éléments pouvant être extraits de ces résidus et des produits pouvant être développés.

### A. Le magnésium métal

On retrouve, en moyenne, 24 % de magnésium métal dans la serpentine contenue dans les haldes. Au milieu des années 1990, l'entreprise Magnola a implanté à Asbestos une usine de production de magnésium métal à partir des résidus miniers. Suite à la chute du prix du magnésium sur le marché international, l'entreprise Magnola a dû fermer ses portes. À cause de ses propriétés physiques et chimiques particulières, le magnésium présente toujours un potentiel économique intéressant à la condition que le prix de ce métal remonte à un niveau acceptable et y demeure.

### B. Les composés du magnésium

Il y a cinq (5) composés de magnésium commerciaux qui peuvent être obtenus à partir des résidus miniers :

- la magnésie :  $MgO$
- l'hydroxyde de magnésium :  $Mg(OH)_2$
- le sulfate de magnésium :  $MgSO_4$
- le chlorure de magnésium :  $Mg(Cl)_2$
- le carbonate de magnésium :  $MgCO_3$

Ces composés de magnésium sont utilisés dans plusieurs applications en chimie, en pharmacie, dans le traitement des eaux, dans les cosmétiques, caoutchoucs, pâtes et papiers, dans des usages réfractaires pour les métaux, le ciment et le verre, etc.

### C. Autres produits

Divers autres produits peuvent être développés à partir des résidus miniers. Comme exemple, signalons la mousse minérale qui peut être produite par calcination à haute température à partir de poudre de serpentine. C'est un nouveau matériau qui est poreux et qui possède des propriétés uniques pouvant être avantageuses dans des domaines tels que l'environnement, la construction et les procédés industriels.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la valorisation des résidus miniers suscite de l'intérêt compte tenu du volume important de résidus accumulés dans notre région. Au cours des dernières années, ce niveau d'intérêts s'est accru. Nous sommes présentement à travailler la mise en place d'un consortium, des propriétaires miniers, dans le but d'accélérer la valorisation de cette richesse. C'est pourquoi nous avons la conviction que d'importants projets de transformation des résidus miniers seront mis de l'avant dans les prochaines années. Encore dernièrement, KSM, une jeune entreprise a constitué le plus récent essai en vue de valoriser ces résidus riches en minéraux. L'entreprise prévoit ensuite d'utiliser ces métaux avec d'autres intrants ne provenant pas des résidus miniers, notamment la potasse à faible coût et l'acide sulfurique, pour produire des fertilisants à haute valeur ajoutée grâce à une nouvelle technologie acquise de Dundee Technologies Durables.

Dans le cadre du nouveau projet de règlement fédéral, vous comprendrez donc toute l'importance pour notre région et pour le Québec de conserver l'entière responsabilité des droits et des pouvoirs de valorisation et transformation des résidus miniers de la région de Thetford.

## **CONCLUSION**

Il faut être bien conscient que bannir l'amiante a des conséquences économiques importantes pour notre région. Il faudra donc agir avec beaucoup de responsabilités. À ce titre, nous partageons le point de vue et les demandes de l'Alliance de la fonction publique du Canada et d'autres intervenants qui demandent de fournir une aide à la transition des entreprises, des collectivités, des travailleuses et travailleurs touchés par l'interdiction. L'interdiction représente la fermeture définitive de l'industrie minière dans notre région, sans aucun potentiel de résurrection à moyen ou long terme.

On parle donc dévaluation (\$) générale et permanente de la valeur des actifs miniers taxables sur le territoire par les municipalités, ce qui représente des pertes de revenus annuels pour ces collectivités déjà largement touchées. Il existe, néanmoins, des opportunités intéressantes à saisir : la valorisation des résidus miniers, la transformation des sites miniers en lieu historique, la revalorisation du patrimoine minier, la conversion et la réhabilitation des installations minières et la stimulation de l'entrepreneuriat et le développement d'entreprises locales.

Ces opportunités ne sont pensables et réalisables qu'avec un support financier substantiel et un accompagnement à moyen et long terme, du gouvernement du Canada.

Des enjeux importants se dégagent pour notre région dans un contexte de bannissement définitif de l'amiante.

- Comment gérer le resserrement des normes environnementales?
- Qui assumera les coûts sociaux?
- Comment créer des emplois durables dans la région pour compenser les pertes dues à l'extinction de l'industrie minière?

- Comment assurer le développement économique en fonction des contraintes et des exigences environnementales?
- Comment revaloriser les installations minières et les résidus?
- Comment améliorer l'attrait de la région en dépit de l'image de « région de l'amiante »?
- Comment obtenir le soutien financier à court et long terme des différents paliers gouvernementaux?
- Comment rassembler et mobiliser l'ensemble des acteurs, y compris les résidents?

Nous souhaitons donc que vous ayez pu bien saisir notre degré d'inquiétude et que le gouvernement du Canada saura nous accompagner dans les étapes à venir.

## **ANNEXE 1**

### **PATRIMOINE MINIER Région de Thetford**



## UNE VILLE ... DANS UNE MINE !

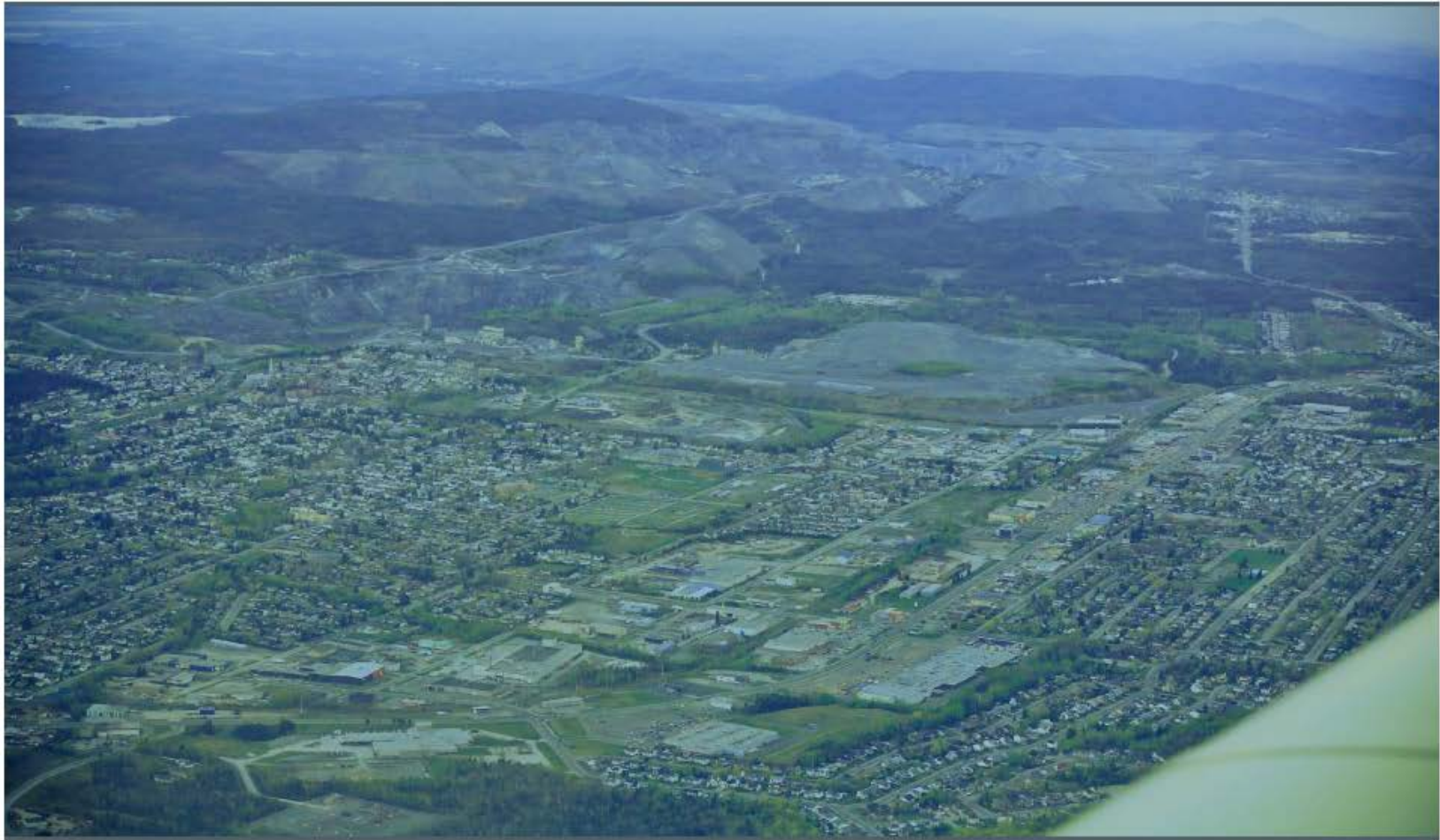


Photographie documentaire  
Aout 2017





# Ville de Thetford Mines



# Centre-ville / Thetford Mines



Église St-Alphone

Hôtel de ville

Station des arts

Centre Historique Minier (KB3)

Rue Notre-Dame (Centre-ville)

Mine Johnson

Mine Bell (Mazarin)

# Mine Bell / Centre-ville Thetford Mines

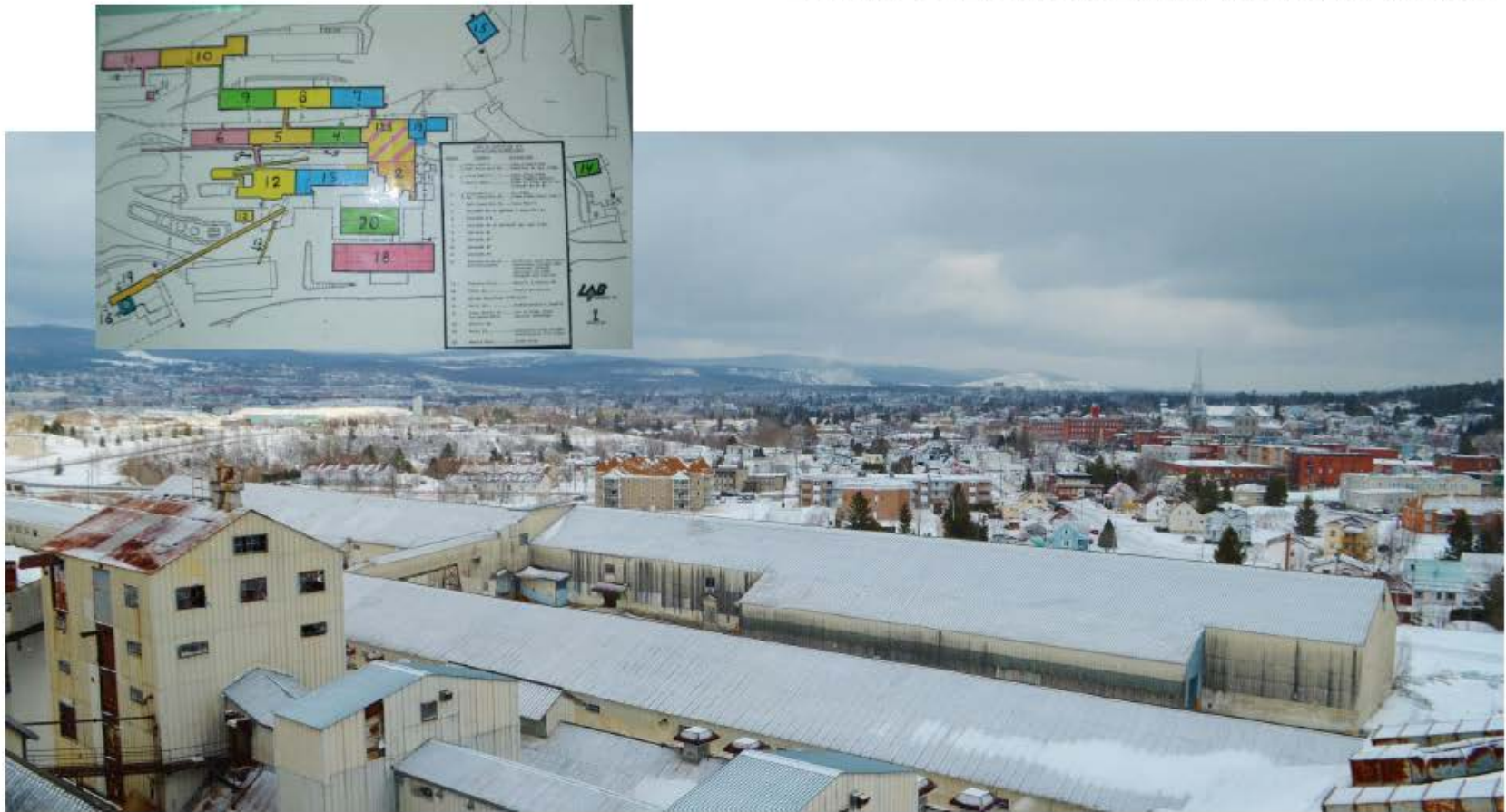
Quartier Mitchell

Mine Beaver



Mine Bell (Centre-ville)

## Mine Bell / Centre-ville Thetford Mines















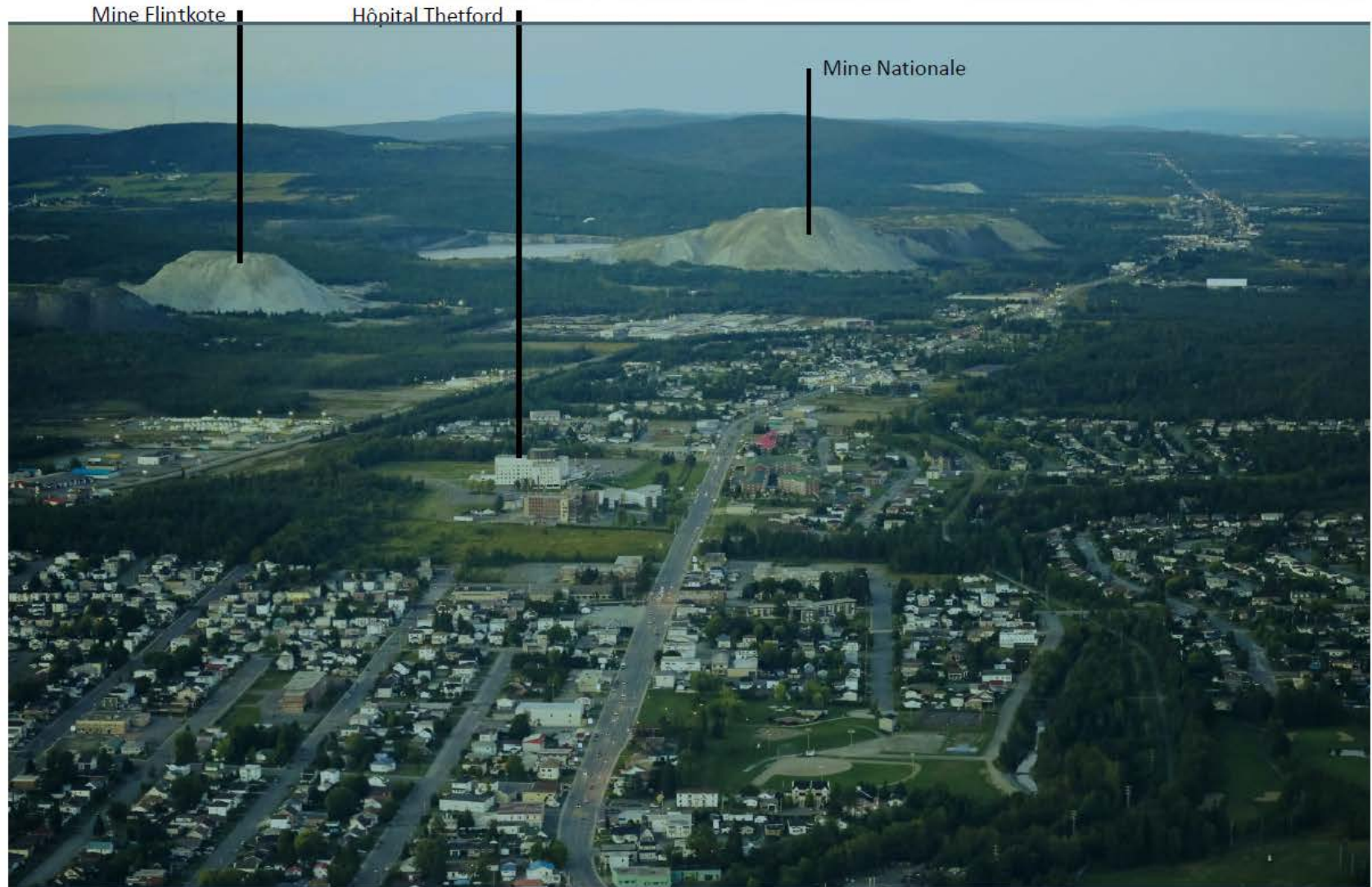
Gexel Telecom

Andrew Stuart Johnson Memorial High School

Oleotek (CCTT)

Quartier Mitchell

## Vue Est / Ville de Thetford – Secteur Robertsonville



# Vue Ouest / Ville de Thetford – Secteur Black Lake



# Ville de Thetford – Secteur Black Lake



Aréna

Polyvalente Black Lake

Vieux Black Lake

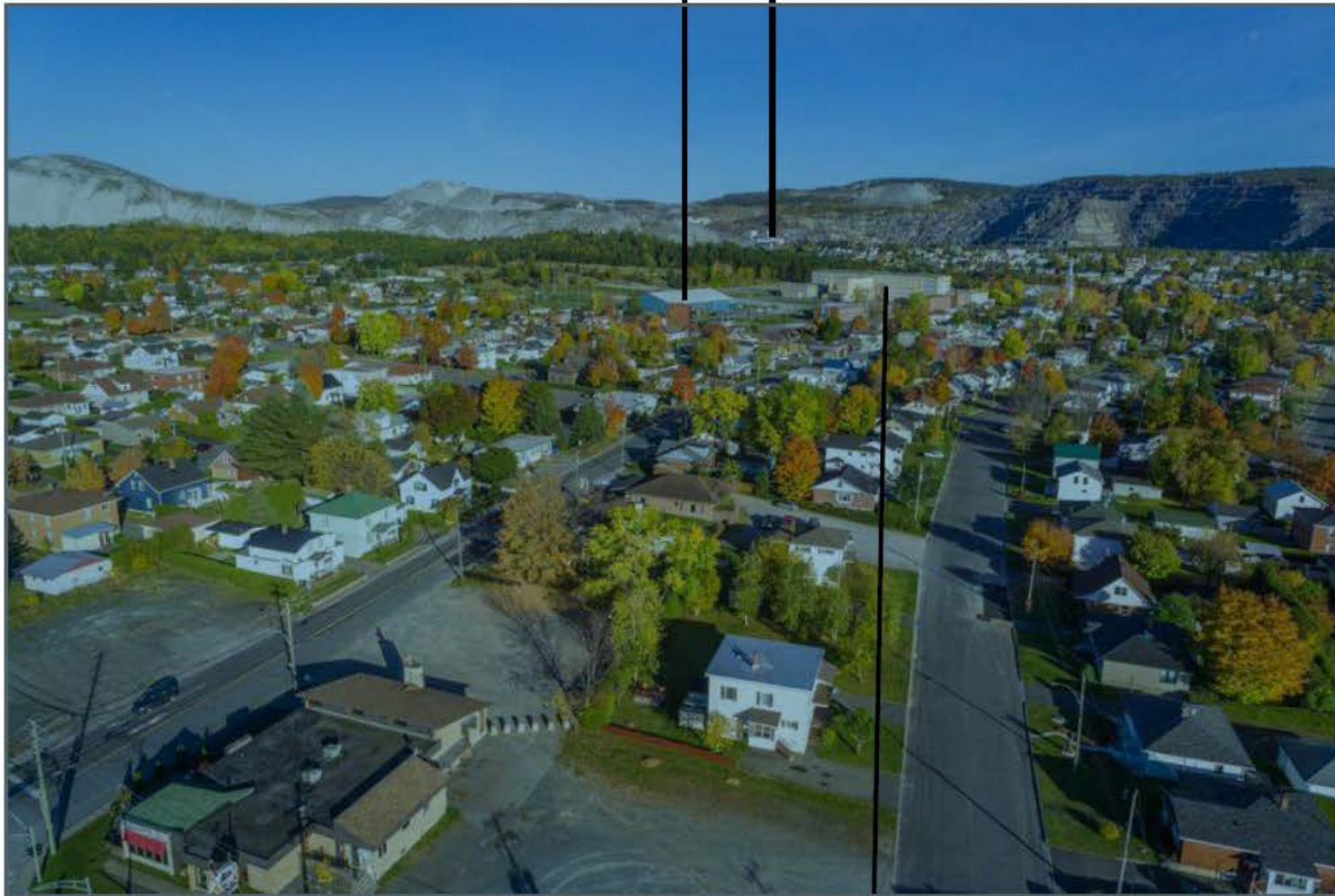
Mine BC1

Mine LAQ

Mine BC2

Aréna secteur Black Lake

Mine BC1



Polyvalente Black Lake





Prolab Technologie

Mine LAQ (Lab Chrysotile)



## East-Broughton



## Coleraine / Vimy-Ridge



**East  
Broughton**  
*Laissez-vous séduire!*













## L'après bannissement... La gestion des parcs miniers ...

- Réaménagement et restauration des terrains
- Réhabilitation des lieux (Parc urbain)
- Reconversion industrielle (Eco-Parc industriel)
- Reconversion touristique (Centre historique)
- Géothermie
- Démantèlement des bâtiments
- Disposition des équipements
- Gestion des contaminants (Désamiantage)
- Valorisation des résidus
- Sécurité et intégrité a long terme
- Stabilité physique et gestion des eaux (aires de résidus)
- Suivi environnemental